



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Systeme de répartition des postes en médecine d'urgence

Question écrite n° 34444

Texte de la question

M. Guillaume Vuilletet attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet de la répartition des postes dans les services de médecine d'urgence dans la région Île-de-France. Dans le cadre de la recrudescence du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2), les services des hôpitaux franciliens sont, comme partout sur le territoire, particulièrement sollicités. Ces nouvelles circonstances ont mis en exergue les problèmes liés à la répartition des postes au sein des services de médecine d'urgence et nombre d'entre eux manquent de personnel pour faire face aux nouveaux cas. À ce sujet, il existe déjà une plateforme de renfort mise en place par le ministère, qui permet l'engagement de médecins volontaires, et à propos de laquelle il paraîtrait intéressant de mener une politique d'incitation. Cette politique de renfort pourrait également s'accompagner de la création de groupes régionaux d'entraide de médecins qui pourraient venir soulager, par le biais de vacations ou de temps additionnels, certains services qui manquent d'effectifs. Par ailleurs, M. le Député attire l'attention de M. le ministre sur la possibilité de réformer le système de répartition des postes d'internes à l'issue du concours, afin d'harmoniser la démographie médicale à l'échelle régionale. Aujourd'hui, force est de constater que les étudiants s'orientent dans des établissements dans lesquels ils ont travaillé au cours de leur formation. Cette situation favorise de cette manière les centres hospitaliers universitaires (CHU) au détriment des autres établissements de santé. À titre d'exemple, les services d'urgence de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) concentrent la majorité des postes de praticiens alors qu'ils ne réalisent que 30 % de l'activité de médecine d'urgence. Il souhaiterait savoir dans quelle mesure le ministère pourrait faire évoluer le système de répartition des postes.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Vuilletet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34444

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8597

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)